

Mairie de
 MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE
 540, rue Saint Léonard
 76490

 Tél 02.35.96.25.56
 Fax 02.35.96.59.93

L'an deux mil vingt, le 10 juillet, à 19 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur David MALANDAIN, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 6 juillet deux mil vingt.

Étaient présents: BAUDRY Solenne, LEGRAS Maya, MALANDAIN Monique, PIGNE Nadia, SOUDAIS Antoinette et Messieurs BAUDRY Frédéric, DELAHOUILLIERE Joffrey, GOUPIL Gérard, GUILLET Mathieu, MALANDAIN David, MAROUSE Daniel, MASCRIER Guillaume

Étaient absents : Mesdames GRENET Laétitia, excusée, et donnant procuration à Madame BAUDRY Solenne et LAURENT Sandrine, excusée et donnant procuration à Monsieur Daniel MAROUSE, Monsieur GOSSELIN Edouard, non excusé.

Madame Laetitia GRENET est arrivée pour participer au Conseil Municipal à 19h47.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 13, il a été procédé à la nomination du secrétaire, conformément à l'art. L.2121-15 du Code Général des collectivités territoriales.

Madame Maya LEGRAS a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- la désignation des grands électeurs en vue des sénatoriales.
- Election des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'action Sociale (CCAS).
- mise en place d'une commission travaux concernant le cimetière.
- mis en place d'une commission travaux concernant les toilettes de l'école.
- mise en place d'une commission communication.
- Questions diverses.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter un point l'ordre du jour relatif au Fonds d'Aide aux Jeunes - FAJ

DL2020	Désignation des grands électeurs en vue des sénatoriales
---------------	---

Le dimanche 27 septembre aura lieu le renouvellement par tiers des sénateurs. Il faut donc procéder à l'élection des grands électeurs qui iront voter pour les sénatoriales.

La désignation est faite par vote à bulletin secret de candidats pour la fonction de grands électeurs. Nombre de votants : 14 (absence de procuration d'Edouard GOSSELIN).

Le premier tour se fait à majorité absolue, le deuxième tour à majorité relative.

- Proposition de présenter une liste composée de 3 personnes: Daniel MAROUSE, David MALANDAIN, Maya LEGRAS.

Résultats du vote :

La liste Daniel MAROUSE, David MALANDAIN, Maya LEGRAS est élue à la majorité absolue avec 14 voix.

→ Candidats à la suppléance : Nadia PIGNE, Solenne BAUDRY, Monique MALANDAIN

Résultats du vote :

Nadia PIGNE → 14 voix

Solenne BAUDRY, → 14 voix

Monique MALANDAIN → 13 voix

Les suppléantes Nadia PIGNE (14 voix), Solenne BAUDRY (14 voix) et Monique MALANDAIN (13 voix) sont élues à la majorité absolue.

DL2020-010	Elections des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
------------	--

Vu les articles L. 123-4 à L 123-9 et R. 123-7 à R. 123-15 du Code de l'action sociale et des familles ; le Conseil Municipal,

Considérant qu'il convient de fixer le nombre de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, que les articles L. 123-6 et R. 123-7 susvisés exigent un minimum de quatre membres élus et un maximum de huit membres élus ;

Décide que le nombre de membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale est fixé à quatre ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de quatre membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Centre communal d'action sociale ;

Considérant que se présentent à la candidature de membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale Monsieur David MALANADAIN , Mesdames Laetitia GRENET, Nadia PIGNÉ, Monique MALANDAIN et Antoinette SOUDAIS.

Elus Monsieur David MALANDAIN, Mesdames Laetitia GRENET, Nadia PIGNÉ, Monique MALANDAIN et Antoinette SOUDET en tant que membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale.

En plus des membres élus du Conseil Municipal, les personnes suivantes sont nommées ayant donné leur accord : Mesdames Bénédicte OUIN, Laëtitia BRUGOT et Céline HEBERT ;

DL2020-011	Fonds d'Aide aux Jeunes - FAJ
------------	-------------------------------

Monsieur le maire informe les élus de la demande du Département pour le renouvellement de l'adhésion au Fonds d'Aide aux Jeunes.

Cette participation s'élève à 0.23 € par habitant, soit un coût de :
 $0.23 \times 987 \text{ habitants} = 227 \text{ €}$

Après délibération, les élus acceptent cette participation.

DL2020-012	Election de la commission des travaux aux cimetières Saint Léonard et Sainte Gertrude
-------------------	--

Objectif :

Aménagement des cimetières pour une gestion différenciée conforme à la loi Labbé de 2017 ainsi qu'une meilleur accessibilité PMR.

Une autre commission se chargera de la gestion des tombes non entretenues (courrier + panneau, enquête...). Commission pouvant être aidée par la police rurale. Nadia PIGNE se propose d'en être.

Idées proposées :

Faire une enquête de ce qui est fait dans d'autres cimetières.

Ouvrir un conseil consultatif de professionnels pour la gestion de cimetière.

Modalité de scrutin : vote à main levée.

La commission est composée de :

→ **4 personnes : Mathieu GUILLET, Antoinette SOUDET, Monique MALANDAIN, Frédéric BAUDRY**

DL2020-013	Election de la commission des travaux à l'école
-------------------	--

Objectif :

Travail d'analyse et état des lieux des travaux : Travaux de plomberie, maçonnerie et électricité à prévoir.

Urgence : avant la rentrée pour le bloc sanitaire.

Modalité de scrutin : vote à main levée.

La commission est composée de :

4 personnes : Gérard GOUPIL, Guillaume MASCRIER, Solenne BAUDRY, Daniel MAROUSE

DL2020-014	Election de la commission de la communication communale
-------------------	--

Objectif :

Communication avec les habitants pour rendre compte des travaux du conseil municipal – Etre au plus proche des habitants.

Participe à l'attractivité de la commune.

Idées proposées :

Repenser l'image et l'interactivité du site internet de la commune, feuille régulière à destination des habitants, mettre en avant les commissions et leurs travaux.

Exploiter les différents moyens de communication : affichage, support papier, réseau social (avec modérateur), l'Essor.

Modalité de scrutin : vote à main levée.

La commission est composée de :

→ **4 personnes : Laëtitia GRENET, David MALANDAIN, Solenne BAUDRY, Maya LEGRAS**

Questions diverses :

- ➔ Gestion des employés communaux : organisation et planning, suivi des chantiers, missions et objectifs du service technique, etc...
- ➔ Proposition de création d'une commission « route de Sainte Gertrude » : proposition de mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- ➔ Proposition de création d'une commission transition écologique : proposition de mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil.
- ➔ Nuisances sonores et dégradations du terrain communal de Sainte Gertrude : proposition de mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil (envisager pédagogie, actions correctives...).
- ➔ Problèmes des « chiens errants » à La Haie des Près : proposition de mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil (identifier les chiens échappés, nécessitant un permis...).
- ➔ Mobil home qui rejette les assainissements dans la rivière :
 - Enquête avec traceur dans l'évacuation : non retrouvé dans la rivière ➔ probabilité d'existence d'une fosse ➔ vérifier l'assainissement du terrain habitable.
 - Vérifier la légalité du terrain. Contact va être pris auprès des services de l'urbanisme de Caux de Seine Agglo.
- ➔ Possibilité d'accueil de migrants par la Commune ? : A ce jour, la commune ne dispose pas de logement décent qui puisse accueillir des locataires. L'accueil, que ce soit de façon temporaire ou pérenne des migrants, demande à être bien préparé en amont afin d'accueillir dans les conditions les plus dignes possibles. Que toute personne ou association qui souhaite s'engager dans cette démarche prenne le dossier en main et soit force de proposition auprès du conseil.

Le Maire a conclu la séance en rappelant la nécessité de déterminer rapidement les missions des adjoints. Il a rappelé son souhait que chaque conseiller puisse s'impliquer en fonction de son attrait et ses compétences dans une commission.


L'ordre du jour est épuisé, la séance est close à 21h00

MALANDAIN David

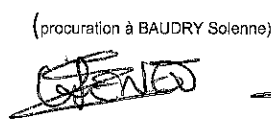
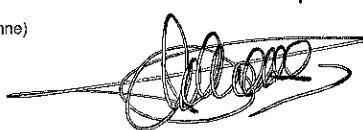
GUILLET Mathieu

GRENET Laetitia

MALANDAIN Monique



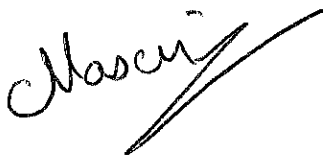

(procuration à BAUDRY Solenne)

MASCRIER Guillaume

GOUPIL Gérard

BAUDRY Frédéric



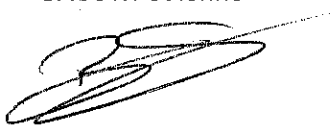
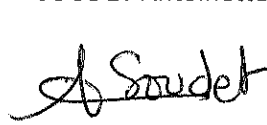


BAUDRY Solenne

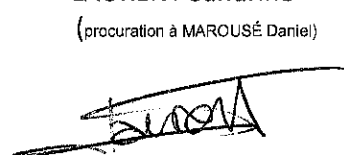
SOUDET Antoinette

MAROUSE Daniel

LAURENT Sandrine


(procuration à MAROUSÉ Daniel)



DELAHOULIERE Joffrey

PIGNE Nadia

LEGRAS Maya

GOSELIN Edouard